

Document obligatoire sur ma ferme : le document unique d'évaluation des risques. Quesaco ?

Objectifs

Comprendre les intérêts du DUER et le réaliser pour l'adapter à sa ferme.

Contenu

La formation se fera sur 2 demi-journées.

Un temps de battement entre les deux jours permettra aux participants de préparer le DUER sur leur ferme en s'appuyant sur les informations données par l'intervenante. La présentation et la finition du document se fera le 2ème jour.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 29/10/2018

Tarifs

Nos formations ont un coût de 175€/jour. Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant soli-daire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche d'installation munies d'une attestation délivrée par le PAI sont pris en charges par

Plus de renseignements

Allison Lost
contact@adear13.com
ADEAR 13 Bouches du Rhône
ADEAR des Bouches du Rhône
2 avenue du Colonel Reynaud

13660
ORGON
Tel. 04.90.55.17.86

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

05 nov 2018
13:00 - 17:00 (4hrs)
Maison des paysans, 2 avenue du colonel
Reynaud
13660 Orgon

Aurélie Brun, conseillère en prévention MSA

15 nov 2018
13:00 - 17:00 (4hrs)
Maison des paysans, 2 avenue du colonel
Reynaud
13660 Orgon

Aurélie Brun, conseillère en prévention MSA

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))